

Fénix Évolution lève 18M€ pour réhabiliter une usine agroalimentaire à Gargas



Ce mercredi 22 octobre à La Coquillade, <u>Samuel Marc</u>, président de l'entreprise de revalorisation de fruits déclassés <u>Fénix Évolution</u>, a signé aux côtés de ses partenaires bancaires le prêt syndiqué permettant d'acheter une friche industrielle à Gargas pour lancer la production au début de l'année 2027.

Cela fait un peu plus de deux ans que ce projet de reprise d'une friche industrielle est dans les tuyaux. Et c'est avec le soutien, entres autres, de l'agence du développement, du tourisme et des territoires <u>Vaucluse Provence Attractivité</u>, du <u>Département de Vaucluse</u>, mais aussi de la communauté de communes



Pays d'Apt Luberon (CCPAL) que Samuel Marc a pu mettre sur pied le projet de Fénix Évolution.

Ce mercredi, il a donné rendez-vous à ses partenaires bancaires, la <u>Société Générale</u>, <u>LCL</u> et le <u>Crédit Agricole</u>, dans le cadre somptueux de La Coquillade, pour signer le prêt syndiqué. Entre les banques, les investisseurs privés et publics, et les subventions, notamment via le plan <u>France 2030</u>, Samuel Marc a réussi a levé près de 18M€ pour son projet visant à réindustrialiser le département.

Une entreprise pour sauver les fruits rejetés

Celui qui est aussi <u>coordinateur des régions PACA et Occitanie pour le club des Forces françaises de l'industrie</u> a déjà un pied dans l'agroalimentaire puisqu'avant de fonder Fénix Évolution, il était à la tête d'une entreprise dans ce secteur, autour du sucre naturel des fruits.

Samuel Marc

Avec Fénix Évolution, il souhaite donner une vie aux fruits rejetés, qu'ils soient trop petits ou tachés, non pas pour créer un produit fini mais pour élaborer des ingrédients permettant aux industriels français et européens de, eux, faire des produits finis. « Par exemple, dans un sirop, vous avez du concentré de fruits, vous avez des arômes, vous avez du sucre. Nous, nous allons fournir ces ingrédients-là », explique Samuel Marc.

Un marché en France qui dépend des importations

Cette implantation en Vaucluse n'est pas anodine. Premièrement, c'est le moyen de remettre au goût du jour le *made in France* dans un contexte où le pays dépend quasiment totalement des importations pour le type de produits que va créer Fénix Évolution. « L'enjeu, c'est d'arriver à produire en *made in France* au prix du marché européen et en étant local, donc en bénéficiant de l'image *made in France* et surtout, en faisant gagner en coup de transport », ajoute Samuel Marc.

De plus, l'usine est située à Gargas, qui représente l'emplacement idéal pour ce type d'entreprise, la filière fruit étant très présente et variée dans les alentours, avec les pommes à Sisteron, les poires, melons et pommes à Cavaillon, ou encore les pêches et les abricots à Saint-Martin-de-Crau. « Être à Gargas, c'est assez stratégique pour nous parce que, déjà en terme de communication, le Luberon, c'est vraiment porteur, développe le président de l'entreprise. On est pas très loin de Marseille, on est dans un carrefour, pour l'importation et l'exportation, c'est idéal. Et même si ça paraît rural et très très éloigné de tout, en fait c'est très proche de nos fournisseurs et de nos potentiels clients comme notre voisin Aptunion. »



Un projet industriel convaincant

Obtenir les financements afin de racheter la friche industrielle n'a pas été une mince affaire pour Samuel Marc qui a dû se montrer convaincant auprès des différents partenaires. « C'est très dur de financer des projets industriels en France qui ne sont pas des innovations de rupture (ndlr : concept qui vise à introduire une nouvelle catégorie de produits ou de services) », affirme-t-il.

« Il fallait montrer qu'on pouvait être compétitif. »

Samuel Marc

C'est donc en montrant les calculs et les ratios de production, et en montrant que l'entreprise gargassienne pouvait être compétitive que Samuel Marc a pu mobiliser tous ces acteurs financiers dans le but que le projet se réalise. « Ça a été très difficile, mais finalement, il y avait quand même l'envie d'y croire de la part de tout le monde », ajoute-t-il.

La prochaine étape

Maintenant que les financements sont là, le rachat de ce bâtiment de 11 000 m², situé à Gargas, va pouvoir se faire au début du mois de novembre. Les travaux démarreront par la suite et s'étaleront sur plus d'un an, et les machines permettant une dizaine de technologies différentes seront installées. C'est en janvier 2027 que la production devrait être lancée.

Pour ce faire, l'entreprise va passer par une phase de recrutement à partir de septembre prochain. « Au total, on sera 30 au début de l'année 2027, puis 90 après, conclut Samuel Marc. Réimplanter des usines, ça permet de faire vivre des friches industrielles qui sont abandonnées, mais ça permet aussi de créer de l'emploi. »

Projet de réhabilitation de la partie haute des anciennes Papeteries de Malaucène

10 décembre 2025 |



Ecrit par le 10 décembre 2025



La CoVe -Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin- conduit actuellement un projet de résorption de la friche de la partie haute du site des anciennes Papèteries de Malaucène, avec l'objectif de donner vie à un nouveau lieu dédié à l'économie locale. Une concertation publique a ainsi été menée du 9 au 21 décembre, proposant une exposition ouverte à tous et une invitation aux habitants à contribuer à la démarche. Les travaux devraient débuter en 2026.

La partie haute des Papèteries se situe à la sortie du village en direction du Mont Ventoux à 1,3km du village. Le site qui s'inscrit dans un paysage constitué de landes et de prairies, met en évidence un groupe de constructions issues d'une implantation historique industrielle du 19^e siècle qui est aujourd'hui une friche à valoriser.

10 décembre 2025 |



Ecrit par le 10 décembre 2025



Partie haute des Papèteries de Malaucène Copyright la CoVe

Le projet a pour ambition de redonner

une activité au site via la reconversion des bâtiments sur environ 1 400m2. L'ensemble des espaces sera traité en bureaux, salles et ateliers modulables et adaptables à l'usage en compatibilité avec un futur projet de bâtiment historique de <u>la fabrique</u> par la Scic (Sociétés coopératives d'intérêt collectif). La Fabrique du Ventoux. Les bâtiments n'emprunteront aucune surface supplémentaire aux prairies environnantes.

Stratégie

La stratégie économique de la CoVe vise à un équilibre au sein du territoire, en répondant aux besoins des entreprises et en leur proposant une offre locative nouvelle, prioritairement sur des projets de bâtiments existants : friches industrielles et bâtiments inoccupées. L'analyse des dynamiques économiques du territoire –via une étude réalisée en 2022 par le cabinet Egis- a mis en évidence un manque de locaux d'activités sur le secteur nord du territoire intercommunal, comprenant Malaucène.

La Croix Florent

La zone d'activités de la Croix Florent est en saturation mais sans potentiel d'extension dans la poursuite de sa stratégie de sobriété foncière. Le projet de réhabilitation d'une partie de la friche industrielle des



Papèteries, suite à l'échec du projet touristique porté par la société Vintour est donc l'occasion de repenser le projet, sur la partie haute du site de friche industrielle et dans le cadre du Plan d'urbanisme de la commune de Malaucène.



Le Projet Copyright La CoVe

L'objectif

L'objectif de la CoVe, au titre de sa compétence en développement économique, sa capacité d'aménagement et la mobilisation des partenaires tels que l'Etat, le Département de Vaucluse ... est donc de répondre à la demande des acteurs économiques locaux et de bénéficier d'un lieu dévolu à l'artisanat en proposant des locations et de faire vivre économiquement la partie haute des Papèteries , par une occupation quotidienne.

Retour sur le projet de la Scic La fabrique du Ventoux

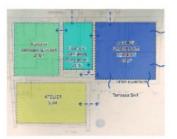
En 2022 et 2023, la CoVe avait engagé des discussions et négociations avec le groupe Vintour et des interlocuteurs Belges qui souhaitaient construire un hôtel 4 étoiles et 150 appartements. Depuis fin 2023, la Scic La Fabrique du Ventoux développe un projet sur les parties haute et basse des anciennes Papèteries. La CoVe souhaite maintenir son programme uniquement pour garantir son aménagement rapide, simple et financé et fournir une offre de locaux d'activités à court terme aux entreprises du territoire.



PROJET DE RÉHABILITATION DE LA PARTIE HAUTE DES ANCIENNES PAPETERIES DE MALAUCÈNE



Un nouveau lieu dédié à l'économie productive locale



L'ENTRÉE DE SITE MARQUÉE

Un espace de stationnement mutualisé en entrée de site, marqué par le réemploi du préau métallique, marqueur architectural. Des accès simplifiés et étudiés pour l'accueil d'entreprises (ouvertures latérales, largeurs adaptées pour les voiries internes).







LES HANGARS DÉDIÉS AUX ARTISANS
Les hangars jumeaux repensés par une
extension mesurée en façade:
11 cellules dédiées aux entreprises pour environ
1400 m² (production et stockage, avec possibilité
de création de mezzanines logistiques).

